



*parrainage
voir au verso*

Voiles et Galets d'Etretat



ADHESION FAMILIALE 2017

Adulte « responsable » : Canton : 130 € - Hors canton : 180€

nom	prénom	sexe	Né(e) le	Adresse <u>permanente</u>

Adresse Canton :

Adresse e-mail et téléphone

Conformément au règlement 2017 de la FFV, la fourniture d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile et des sports nautiques (loisirs ou compétition mais nous conseillons cette 2ème option) devient obligatoire. CE CERTIFICAT EST DONC A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE D'ADHESION .

Je demande à adhérer au club Voiles et Galets d'Etretat, je m'engage à respecter le règlement intérieur, la discipline, le matériel et à participer aux animations dans la mesure de mes moyens. Je certifie que ma responsabilité civile pour tous les dommages causés au tiers est garantie par un contrat d'assurance. Je certifie avoir pris connaissance de l'arrêté du 9 février 1998 relatif aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans les établissements d'activité physique et sportive qui dispensent un enseignement de la voile.

Le club est ouvert de début avril à fin octobre, en dehors de ces dates il est interdit de se servir du matériel du club

ADULTE = (conjoint/enfant majeur)	NOM	PRENOM	Né le
Adulte 2 Canton : 90€ Hors Canton : 120 €			
Enfant 1 Canton : 70€ Hors Canton : 90 €			
Enfant 2 Canton : 70€ Hors Canton : 90 €			
Enfant 3 Canton : 90€ Hors Canton : 90 €			
Total Règlement	chèque	espèces	date

Fait à _____ le _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Afin de participer à la vie associative de VGE, chaque personne de notre famille s'engage à consacrer deux demi-journées pour apporter son aide au fonctionnement du Point Plage (week-end, juillet août).

Dates choisies (pour chacun des membres inscrits)

-----/-----/-----
-----/-----/-----